

Vauréal expérimente la collecte en apport volontaire des biodéchets !

Pour la première fois sur le territoire, l'agglomération de Cergy-Pontoise va installer à titre expérimental 5 PAV (Points d'Apports Volontaires) pour les biodéchets au Cœur de Ville dès la semaine prochaine. Les habitants pourront y **apporter tous leurs restes alimentaires** afin qu'ils soient valorisés.



Ces PAV entrent dans le cadre des objectifs de réduction des déchets de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et de la loi AGEC sur le tri et la valorisation des biodéchets, en parallèle du déploiement des composteurs.

5 PAV au Cœur de Ville

Répartis à proximité du Cœur de Ville, ces points concernent directement 1 395 logements.

- Point 1 : 80 avenue Martin Luther King
- Point 2 : 2 rue de la Gerbe d'or
- Point 3 : Angle de la rue de la Gerbe d'Or et de la rue des Jours heureux
- Point 4 : 50 avenue Gavroche
- Point 5 : 130 boulevard de l'Oise

Sensibilisation des habitants

Entre le 10 et le 21 juin, la société Moulinot, en charge du projet, réalisera du porte à porte auprès des 1 395 foyers concernés par la proximité de ces PAV pour sensibiliser les habitants à ce geste du quotidien.

Deux ateliers seront proposés aux usagers **le mercredi 25 et le samedi 28 juin de 14h à 18h (lieu à définir)**.

Infos pratiques

Tous les restes alimentaires sont concernés (épluchures, viande, café...)

Document(s)

[Les biodéchets](#)

Liens utiles

www.cergypontoise.fr